

Liberté Égalité Fraternité



Nous sommes là pour vous aider

Formulaire de demande d'aide juridictionnelle

Dans l'affaire n° :		
etion :		
Fait à :		
ácica-)		
écisez) ·		
cisez)		
tieux des étrangers (Précisez)		
es justificatives que vous traînera un traitement plus		
s possibilité de recours).		
QUE QUI PEUT PRENDRE E LIÉS A VOTRE AFFAIRE		
mbre		

de notice de présentation fixant la liste des pièces à joindre.

juridictionnelle et l'arrêté du 5 janvier 2022 relatif au modèle de formulaire de demande d'aide juridictionnelle et au modèle

		us pouvez réaliser une simu ps://www.aidejuridictionne			e à l'aide juridiction	nelle :			
(S Vo	Le vocabulaire utilisé vous semble parfois complexe ? Vous pouvez consulter le lexique administratif et juridique en page 6 de la notice. Les termes qui comportent un astérisque (*) sont définis dans ce lexique.							
	coı	us pouvez, si vous souhaite ntacter le numéro unique d tuite et vous permettra d'ê	e l'accès au droit e	n composant le 30	39. La communica				
Si vous êtes de nationalité étrangère ressortissant d'un État autre que de l'Union européenne, vous devez justifier de votre résidence régulière et habituelle sur le territoire français, sauf si vous êtes dans l'une des situations ci-dessous.									
	♦ Da	ns ce cas, veuillez cocher	la case correspon	idante.					
		PROC	ÉDURES PÉNALES	/ PROCÉDURES CI	VILES				
	□ Je su	is mineur		□ Je bénéficie d'u raison de violen	une ordonnance de ces conjugales	e protection en			
	□e suis	s poursuivi* dans une procé	dure pénale	□ Je suis condam					
		DD Q C D LIDES	CONCERNANTIE	□ Je suis partie ci					
					IR DES ÉTRANGER				
	du maintien en zone d'attente pro		□ Je suis convoqu procédure deva du titre de séjou	nt la commission	□ Je fais l'objet d'u de prolongation de rétention admini	du maintien en			
	de qu ou d'u	s l'objet d'une obligation itter le territoire français ine interdiction de retour territoire français	vers l'État respo	inistratives sion de transfert	□ Je suis convoque procédure devan d'expulsion				
	2 - VOTF	RE SITUATION FAMILIALE							
	Célibata	ire □ Marié(e)	□ Divorcé(e)	□ Pacsé(e)	□ Concubin(e)	□ Veuf(ve)			
С	ombien d	e personnes composent votre f	over fiscal*? ———						
		identifier ci-dessous :	-, -: ····						
Nom et prénom		Nom et prénom	Date de naissa	nce jj/mm/aaaa	Lien avec le (ex. époux, parte fils, nièc	naire d'un PACS,			

Si vous manquez de place pour répondre à certaines questions du formulaire, vous pouvez ajouter des informations complémentaires sur papier libre et le joindre en annexe.

3 - VOS COORDONNÉES					
Votre adresse :					
Complément d'adresse :					
Code postal :					
Commune:					
Pays:					
Numéro de téléphone :					
Courriel: ————	@				
N° d'allocataire de la Caisse d'allocations familiales (CA	vE):				
Quelle est votre situation professionnelle?					
□ CDI, fonctionnaire □ Retraite	□ Études				
□CDD, stage, intérim □ Chômage	□ Autre, précisez :				
☐ Artisan, commerçant, ☐ Apprentissag profession libérale					
Si la demande est faite par ou au nom d'un m	ajeur protégé ou au nom d'un enfant mineur				
□ Madame □ Monsieur					
Nom et prénom du représentant légal ou du curateur	:				
Statut du représentant légal ou du curateur:					
□ Parent □ Tuteur	☐ Curateur ☐ Administrateur légal				
□Autre : précisez					
Adresse du représentant légal ou du curateur :					
Code postal : Commune :					
Pays:					
Numéro de téléphone :					
Courriel:					
4.040.040.044.000					
4 - CAS PARTICULIERS :	CTIONNELLE DEUT ÊTRE ACCORDÉE SANS				

DANS CERTAINES SITUATIONS, L'AIDE JURIDICTIONNELLE PEUT ÊTRE ACCORDÉE SANS EXAMEN DES CONDITIONS DE RESSOURCES ET DE PATRIMOINE

- Êtes-vous concerné par l'une des situations suivantes ?
 Si oui, cochez la case concernée (voir notice page 3).
- **A.** □ Vous êtes victime ou ayant droit* d'un des crimes considérés comme étant les plus graves (meurtre, tortures ou actes de barbarie, actes de terrorisme, viol, etc.). Vous devez justifier de cette situation par la production d'un avis à victime ou d'une ordonnance de renvoi ou de tout autre document justifiant de la qualité de victime.
- **B.** □ Vous avez déjà bénéficié de l'aide juridictionnelle pour votre affaire et votre adversaire a fait appel de la décision rendue en votre faveur. Par contre, si vous avez obtenu l'aide juridictionnelle partielle en première instance et que vous souhaitez demander l'aide juridictionnelle totale, vous devez remplir tout le formulaire.
- **C.** □ Vous formez un recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA).
- **D.** Uvotre procès concerne un contentieux au titre de l'article L. 711-1 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (exemple : pension militaire d'invalidité...).
- **E.** □ Vous avez déjà bénéficié de l'aide juridictionnelle pour mener des pourparlers transactionnels* qui ont échoué et vous engagez une instance à la suite de ces pourparlers.
- → Si vous êtes concerné par une de ces situations (A, B, C, D, E), vous n'avez pas besoin de remplir les rubriques 5 et 6 «Vos ressources» et «Votre épargne et votre patrimoine immobilier». Vous devez alors ajouter une pièce justificative de votre situation dans votre dossier (voir notice page 4).
 - Si vous n'êtes pas concerné par ces situations, vous devez remplir tout le formulaire.

5 - VOS RESSOURCES			
 Veuillez indiquer le revenu fiscal de re qui figure sur votre avis d'imposition 		€	
 Si vous êtes concerné(e) par l'une des veuillez cocher la ou les cases corresp 			
1. □Depuis votre dernière déclaration d'imp	·	•	vation.
Dans ce cas, quelle est la nature de ce char			
□ Perte d'emploi	□D	épart en retraite	
□ Nouvelle(s) personne(s) à charge (na		•	
etc.)		utre, précisez :	
□ Arrêt/accident de travail/invalidite		71	
2. □ Vous ne disposez pas d'un avis d'impo	sition		
3. □ Votre affaire vous oppose à un membre	e de votre foyer fiscal (époux, partenaire de PA	CS, parent, enfant etc.)
Si oui, précisez le lien qui existe entre vous :_			
 Si vous n'êtes pas concerné(e) par les si vous pouvez passer à la rubrique numé 			nobilier»
	ATTENTION		
 Si vous avez coché une des trois cases (1, 2, montant total des ressources de tous les Vous ne devez pas déclarer les aides social 	, 3) ci-dessus, veuillez ro membres de votre fo	oyer fiscal pour les six o	derniers mois.
Seules vos ressources imposables seront pr			
Les ressources de votre foyer fiscal* pour les Les montants rense	six derniers mois autre ignés doivent être arro		et prestations sociales.
	Vos ressources	Les ressources de votre époux ou de votre partenaire de PACS	Les ressources de votre (vos) enfant(s) mineur(s) ou majeur(s)
Salaires ou traitements nets imposables,			
pensions, retraites, rentes et préretraites Revenus agricoles, industriels, commerciaux ou non commerciaux.			
Pensions alimentaires ou prestations			
assimilées perçues			
Ressources imposables à l'étranger			
Tout autre revenu locatif ou du capital			
Autre : précisez			
6 - VOTRE ÉPARGNE =1 VOTRE PATRIMO	INE IMMOBILIER		
		•	
Vous disposez d'une épargne sur un livi	et A, une assurance	vie, un PEL, un compt	e courant, etc.
□ Oui □ Non		7	
Si oui, veuillez indiquer son montant tot	al :	€	
 Êtes-vous propriétaire d'un ou de plu appartement(s), maison(s) ou terrain(oilier(s), □ Non	
Si oui veuillez préciser combien :			
un de ces biens est-il votre résidence princip	pale*? □ Oui	□Non	
Veuillez préciser l'adresse, la nature et la valeurésidence principale, qu'ils soient en France o		ption de celui vous serva	ant de

7 - VOTRE AFFAIRE - LA PROCÉDURE Cochez la case correspondant à votre situation parmi les six propositions suivantes : **1.** □ **Vous souhaitez aller devant un juge,** si possible 4. □ Vous souhaitez divorcer par consentement mutuel, indiquez lequel (juge aux affaires familiales, juge par acte d'avocats, sans aller devant le juge. de l'exécution, juge des tutelles, juge administratif, conseil des prud'hommes*, etc.). **5.** • Vous souhaitez conclure un accord amiable dans une transaction ou une procédure participative. 6. □ Vous souhaitez faire appliquer un titre exécutoire*. 2. □ Un juge est déjà saisi de l'affaire? Complétez la rubrique 8. Numéro de dossier : Exposez brièvement votre affaire (par exemple : je suis en conflit avec mon Si vous êtes convoqué à une audience, employeur; je souhaite saisir le juge aux affaires indiquez la date de l'audience: familiales concernant les droits de visite et d'hébergement sur mon enfant, etc.). Vous êtes? ☐ Le demandeur (y compris si vous êtes partie civile) ☐ Le défendeur Précisez la juridiction* saisie : Précisez la nature de l'affaire : 3. Votre affaire a déjà été jugée Veuillez renseigner les informations suivantes Vous avez déjà bénéficié de l'aide juridictionnelle concernant les autres parties (vos adversaires) pour cette affaire? dans cette affaire: □ Oui □ Non Nom, prénom et adresse de l'adversaire 1 : Si oui, précisez la nature de la procédure (divorce, tribunal pour enfants, tribunal administratif, etc.) et son numéro si vous en disposez : Nom, prénom et adresse de l'adversaire 2 : Vous souhaitez vous défendre dans le cadre d'un recours exercé par votre adversaire contre une décision de justice qui a été rendue (pour une procédure d'appel ou un recours en cassation) □ Oui □ Non À REMPLIR PAR LES AVOCATS □ Défendeur □ Demandeur Nature précise de la procédure : _ 8 - LE OU LES AUXILIAIRES DE JUSTICE DONT VOUS AVEZ BESOIN (AVOCAT, HUISSIER, NOTAIRE ETC.) Cochez les cases correspondant à votre situation et renseignez les champs correspondants. Vous avez choisi un auxiliaire* de justice qui accepte de vous assister au titre de l'aide juridictionnelle et vous a remis une lettre d'acceptation : Précisez sa profession et ses nom, prénom et coordonnées ci-dessous : □ Avocat □ Huissier de justice □ Notaire □ Commissaire-priseur □ Autre (commissaire de justice, etc.) Nom, prénom et coordonnées : Avez-vous déjà payé des honoraires ou des frais à votre auxiliaire de justice? □Non □ Oui, Dans ce cas, combien : _ Vous n'avez pas choisi d'auxiliaire de justice et vous demandez la désignation d'un ou de plusieurs professionnels du droit, précisez :

Si oui dans quelle commune : _

□ Avocat

Vous souhaitez faire appliquer la décision de justice rendue ou tout autre titre exécutoire*?

Non

☐ Huissier de justice ☐ Notaire ☐ Commissaire-priseur ☐ Autre (commissaire de justice, etc.)

9 - VOTRE PROTECTION JURIDIQUE

Si vous êtes bénéficiaire d'une assurance de protection juridique*, prend-elle en charge vos frais de justice ?
 □ Oui
 Dans ce cas, quel est le montant pris en charge par votre assurance ?
 □ Non

10 - INFORMATIONS IMPORTANTES

- 1. L'aide juridictionnelle peut vous être retirée notamment si vos ressources ont augmenté et si elles dépassent le plafond de ressources ou en cas de fausse déclaration.

 Vous pouvez vérifiez votre éligibilité* sur :

 http://www.aidejuridictionnelle.justice.fr/simulateur

 De même, si le juge décide que votre action en justice est dilatoire* ou abusive*, ou manifestement irrecevable, vous devez alors rembourser tout ou partie des dépenses avancées par l'État.

 L'aide juridictionnelle peut vous être retirée notamment si vos ressources ont augmenté grâce à la décision de justice et que par conséquent, elles dépassent le plafond d'éligibilité*.
- Les sommes que vous avez payées au professionnel du droit (auxiliaire* de justice) avant la décision d'aide ne vous seront pas remboursées.
 Dans le cas où l'aide juridictionnelle totale vous

- a été accordée, aucun auxiliaire de justice ne doit vous demander de payer des honoraires pour votre affaire.
- 3. En cas d'aide totale, l'État paiera les professionnels du droit qui vous assistent, sauf les droits de plaidoirie (d'un montant de 13€) qui restent à votre charge devant certains tribunaux. Si vous obtenez une aide partielle, ces professionnels seront payés en partie par l'État et en partie par vous.
- 4. Même si vous avez obtenu l'aide juridictionnelle, le juge peut dans certains cas vous condamner aux dépens* (en cas de perte de procès). Dans ce cas l'aide juridictionnelle ne pourra pas prendre ces frais en charge.
- 5. Votre numéro fiscal et votre numéro d'allocataire de la Caisse d'allocations familiales (CAF) peuvent être utilisés pour vérifier la complétude et l'exactitude de vos déclarations.

Je soussigné(e) (prénom, nom) :			
Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande d'aide juridictionnelle sont complets et exacts. Je m'engage à signaler tout changement qui les modifierait. Je prends connaissance que cette déclaration peut faire l'objet d'un contrôle auprès des services de l'État et notamment des services des impôts, des collectivités publiques, des organismes de sécurité sociale et des organismes qui assurent la gestion des prestations sociales. Elle peut également faire l'objet d'un contrôle auprès des sociétés d'assurance.			
En cas de fausse déclaration, je peux être condamné(e) à un emprisonnement de deux ans et à une amende de 30 000 euros, en application de l'article 441-6 du code pénal. En outre, le bénéfice de l'aide juridictionnelle me sera retiré en tout ou partie, même après l'instance ou l'accomplissement des actes pour lesquels il aura été accordé, si ce bénéfice a été obtenu à la suite de déclarations inexactes.			
Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible au bureau d'aide juridictionnelle où vous avez déposé votre demande. Ce bureau corrigera les informations dans votre dossier.			
Je consens à communiquer avec le bureau d'aide juridictionnelle par voie électronique : □ Oui □ Non			
Fait à: Le:			
Signature du demandeur ou de son représentant légal :			

ATTENTION

Vous devez obligatoirement compléter votre dossier avec les pièces justificatives. La liste de ces pièces figure dans la notice de demande d'aide juridictionnelle (cerfa n° 52347#03).

Les informations et données renseignées sur ce formulaire sont obligatoires dans le cadre de l'étude de votre demande.

Flles font l'objet d'un traitement informatisé, par le ministère de la justice. Ces informations sont utilisées pour traiter la

Elles font l'objet d'un traitement informatisé, par le ministère de la justice. Ces informations sont utilisées pour traiter la gestion de votre demande d'aide juridictionnelle. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et sur vos droits «Informatique et Libertés», nous vous invitons à consulter la page suivante :

https://www.justice.fr/donnees-personnelles

Les coordonnées du délégué à la protection des données (DPD) sont :

Ministère de la justice, DPD, 13 place Vendôme, 75042 Paris ou dpd@justice.gouv.fr